

COMMUNE de MIRANDE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 5 juin 2026

NOMBRES DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Nbre de suffrages exprimés
23	18	Pour : Contre : Abstentions :

Date d'affichage
Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le

L'an deux mille VINGT SIX, le cinq juin à 18 h, le Conseil Municipal s'est réuni en séance ordinaire sur la convocation régulière du 26 mai 2026, sous la présidence de Monsieur Bernard DOREY, Maire.

ETAIENT PRESENTS : M. DOREY Bernard, M. DARROUX Jean-François, Mme MAYNAU-VERBANAZ Nina, Mme DUBOSQ Dominique, M. PUGNETTI Christophe, Mme TROUETTE Corinne, M. DUFOUR Jean-Michel, Mme PICCIN Colette, M. GENSAC Christian, M. PAILLART Vincent, Mme GROSJEAN Véronique, Mme DOUAT Karine, Mme LUCANTE Sandrine, Mme MARQUES PINTO DARBAS Maëva, M. MENDEZ Jean, Mme ADDA Fatma, Mme RONCERAY Sandrine, Mme CLAVE Laëtitia.

ETAIENT ABSENTS AYANT DONNE PROCURATION : M. FORGUES Gérard à M. DARROUX Jean-François, M. LOUBET René à PICCIN Colette, Mme OCHOA Sonia à Mme DUBOSQ Dominique, M. LAPISSE Michel à PAILLART Vincent, M. LECHIGUERO André à Mme ADDA Fatma

Madame ADDA Fatma est élue secrétaire de séance.

2026.05.01 – DESIGNATION DES DELEGUES DU CONSEIL MUNICIPAL ET DE LEURS SUPPLEANTS EN VUE DE L'ELECTION DES SENATEURS

Le Conseil Municipal,

Vu le Code Electoral,

VU, le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Considérant le décret n°2026-301 du 21 avril 2026 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs,

Considérant l'arrêté préfectoral en date du 20 mai 2026 et son annexe fixant par commune le mode de scrutin et le nombre de délégués et de suppléants à élire,

Deux listes de candidatures ont été présentées aux suffrages :

- LISTE 1 : « **Mirande Unie** » avec 11 candidats (composée de 7 délégués et 4 suppléants)
- LISTE 2 : « **L'avenir de Mirande avec Vous** » avec 5 candidats

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

INSCRITS	23
VOTANTS	23
NULS	0
EXPRIMES	23

LISTE 1 : « Mirande Unie » :	18 voix
LISTE 2 : « L'avenir de Mirande avec Vous » :	5 voix

Après répartition à la représentation proportionnelle à la plus forte moyenne, ont obtenu :

LISTE 1 : « Mirande Unie » :	6 titulaires et 3 suppléants
LISTE 2 : « L'avenir de Mirande avec Vous » :	1 titulaire et 1 suppléant

Ont donc été élus délégués du Conseil Municipal de la Ville de Mirande, Mesdames et Messieurs : M. Bernard DOREY, Mme MAYNAU-VERBANAZ Nina, M DARROUX Jean-François, Mme DUBOSQ Dominique, M PUGNETTI Christophe, Mme TROUETTE Corinne, Mme ADDA Fatma.

Ont donc été élus délégués suppléants du Conseil Municipal de la Ville de Mirande, Mesdames et Messieurs : M FORGUES Gérard, Mme PICCIN Colette, M. LOUBET René, M. LECHIGUERO André.

La présente délibération sera publiée sur le site internet de la Commune et transmise à Monsieur le Préfet du Gers. La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Pau dans un délai de deux mois à compter de la date d'accomplissement des mesures de publicité. Le Tribunal Administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr.

COURRIER ARRIVE

Extrait certifié conforme.

Fait à MIRANDE, le 5 juin 2026

Le Secrétaire

Fatma ADDA

08 JUIN 2026



Le Maire,

M. Bernard DOREY

Sous-Préfecture de MIRANDE

